

MASTER 1 DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION DROIT EUROPEEN
SEMESTRE 1
SESSION DE RATTRAPAGE
LUNDI 4 JUIN 2018
9 H à 12 H 30

**Chaque étudiant devra remettre 3 copies [éventuellement blanche(s)]
à la fin de l'épreuve.**

Résultats session 1 (écrit ou oral)	Composition en session 2
Echec dans 1 matière	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans sa matière en échec. - Il peut choisir de composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées (Matière Joker). - Il peut renoncer à composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées* (Matière Joker).
Echec dans 2 matières	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans ses 2 matières en échec. - Il peut choisir de composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée (Matière Joker). - Il peut renoncer à composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée* (Matière Joker).
Echec dans 3 matières (ou plus)	L'étudiant doit composer obligatoirement dans 2 matières en échec et dans 1 autre matière [CM ou CM + TD] (déjà validée ou en échec) qu'il choisit librement.

***Si l'étudiant choisit de ne pas composer dans une "Matière Joker", il devra rendre une copie portant la mention :**

"Je renonce à ma Matière Joker"

L'étudiant disposera de 3 jeux d'étiquettes libellées

« épreuve 1 »,
« épreuve 2 »,
« épreuve 3 ».

DANS CHAQUE MATIÈRE, IL DOIT COMPOSER SUR UNE COPIE DIFFÉRENTE.

Sur chaque copie, il collera les étiquettes d'un jeu et indiquera **le libellé de la matière** dans laquelle il aura choisi de composer ainsi que, le cas échéant, **le numéro du sujet**.

➤ **ATTENTION : LES COPIES NE PORTANT PAS LE LIBELLÉ DE LA MATIÈRE NE POURRONT PAS ÊTRE CORRIGÉES.**

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE

CONTENTIEUX DE L'UNION EUROPEENNE

Traitez UN des trois sujets suivants :

- ❖ La responsabilité extracontractuelle de l'Union européenne pour action licite.
- ❖ La portée des arrêts préjudiciels.
- ❖ Les conditions de recevabilité du recours en annulation liées à l'acte attaqué.

DROIT INTERNATIONAL PRIVE 1

Répondez de manière structurée au sujet suivant :

La loi applicable aux obligations contractuelles.

DROIT PRIVE COMPARE

Sujet : Le droit néerlandais contemporain.

DROIT PUBLIC COMPARE

Sujet : Les méthodes en droit comparé.

DROIT PENAL INTERNATIONAL ET EUROPEEN

Sujet : Extradition : les infractions politiques et les demandes politiques.

DROIT EUROPEEN DU NUMERIQUE

Consigne : Rédigez les clauses visées par la société AuCoeurFondant. Dans l'hypothèse où vous auriez besoin d'informations supplémentaires, il est possible de laisser des blancs au sein de vos clauses et de rédiger les questions que vous poseriez à la société AuCoeurFondant pour obtenir les réponses souhaitées.

Sujet :

La société AuCoeurFondant est une SAS au capital de 3.000.000 €, dont le siège social est sis 12, Promenade de la Chocolaterie- 12000 RODEZ, immatriculée au RCS de RODEZ sous le numéro B 337 957 328 – Code NAF 513N – SIRET 00186 N° TVA intracommunautaire FR 60 337 957 328. Elle compte 6 salariés et un président directeur général, Marc DUTHEIL (marc.dutheil@aucoeurfondant.fr). Elle a pour activité la vente de chocolats en ligne à des particuliers. Elle vous consulte pour que vous rédigiez certaines clauses de ses conditions générales de vente. Elle souhaiterait ainsi que vous lui soumettiez :

- 1) Une proposition de clause pour être en conformité avec la réglementation européenne à venir en matière de collecte de données personnelles. Il semblerait en effet qu'elle soit tenue d'une obligation d'information vis-à-vis de ses clients à ce sujet.
- 2) Une proposition de clause relative au droit de rétractation de ses clients.
- 3) Une proposition de clause sur les différentes garanties auxquelles elle est tenue envers ses clients.
- 4) Une proposition de clause sur la juridiction compétente en cas de litige avec un client.

DROIT PUBLIC DE L'ENVIRONNEMENT

Sujet : Comparez les différents régimes d'installations classées.

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN DES DROITS DE L'HOMME

Sujet : Le filtrage des requêtes devant la Cour européenne des droits de l'homme.

DROIT EUROPEEN DES CONTRATS ET COMMERCE ELECTRONIQUE

Sujet :

Avertissement : Prêtez une attention particulière à l'expression, à l'orthographe et à la grammaire.

Répondez aux trois questions suivantes :

1/ Si le Règlement européen sur le droit commun de la vente était en application, pouvez-vous dire quelles sont les conditions pour que le droit commun contenu dans son annexe soit applicable ?

6 points

2/ Quels sont les conditions pour que le consommateur bénéficie des règles protectrices du Règlement Rome I et du Règlement Bruxelles I bis ? Quelles sont ces règles protectrices ?

8 points

3/ Pouvez-vous citer deux groupes de travail sur le droit européen des contrats, leur méthode de travail et le résultat auquel ils ont abouti ?

6 points